










Agences SNU	Sommaire	Indicateurs sur la Mauritanie
	<p>SNU</p> <p>Cérémonie de signature conjointe du Projet d'appui à l'implication des femmes dans le processus de décision en Mauritanie</p> <p>Commémoration de la journée internationale des mines</p> <p>Conférence- débat sur les ressources humaines OMS, organisée au CID des Nations Unies</p>	<p>Scolarisation des filles Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement fondamental est de 91,7 % en 2002-2003</p>
	<p>FAO</p> <p>Conférence-déats sur la grippe aviaire organisée au CID des Nations Unies</p> <p>Lancement du programme empress en région occidentale</p>	<p>Le VIH/SIDA le taux de prévalence est d'environ 1%</p>
	<p>OMS</p> <p>Développement des Ressources humaines pour la santé Validation du plan stratégique</p>	<p>Développement humain La Mauritanie est classée 152 sur 177</p>
	<p>PAM</p> <p>WALK THE WORLD « ENSEMBLE CONTRE LA FAIM »</p> <p>Démarrage des activités du projet IPRS 2006</p>	<p>Pauvreté 46,3% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté</p>
	<p>UNESCO</p> <p>Renforcement des capacités des journalistes</p>	<p>Population En 2000 la population de la Mauritanie est de 2.508.159 d' habitants .</p>
	<p>UNICEF</p> <p>Mise en place du Comité de Pilotage de la Réforme de la Justice Juvénile</p>	<p>Superficie la superficie de la Mauritanie est de 1.030.700 Km² .</p>
	<p>UNFPA</p> <p>Atelier de validation de la politique de la famille</p> <p>Atelier International de formation sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de la famille</p> <p>Atelier de formation en technologie contraceptive et Santé de la Reproduction</p>	<p>Alphabétisation le taux d'alphabétisation des adultes est de 51,2%</p>



Cérémonie de signature conjointe du Projet d'appui à l'implication des femmes dans le processus de décision en Mauritanie

La cérémonie de signature conjointe du Projet d'appui à l'implication des femmes dans le processus de décision en Mauritanie s'est déroulée le 24 avril 2006 en présence de Monsieur Ba Abderrahmane, Ministre du Commerce qui assurait l'intérim du Ministre des Affaires économiques et du développement, Madame Nebghouha Mint Tlamid, Secrétaire d'État à la condition féminine, Madame Cécile Molinier Représentante résidente du PNUD et Coordonnatrice du système des Nations Unies, Dr Souleymane Diallo Représentant résident de l'UNICEF et Monsieur Mohamed Baraket Représentant résident de l'UNFPA.



Le Projet d'appui à l'implication des femmes dans le processus de décision en Mauritanie s'inscrit dans le contexte de la période de transition et de l'engagement des autorités mauritaniennes à créer les conditions d'une alternance démocratique, d'une bonne gouvernance et d'une réforme de la justice.

Cette initiative a pour objectif général de soutenir une plus grande participation des femmes dans le processus électoral et se propose de réaliser les 2 objectifs spécifiques suivants :

1. Renforcement des capacités des femmes à améliorer leur rôle dans le processus de décision, notamment dans le domaine de la participation politique. Il constitue, à ce titre, une réponse à la marginalisation des femmes dans le processus de décision. Sa finalité est de renforcer l'appropriation par les femmes de leurs droits et devoirs, le développement de la culture civique et la promotion de l'égalité de genre en matière de représentation.

2. Sensibilisation /plaidoyer et renforcement des capacités des institutions (OSC, partis politiques, administration, système judiciaire, structures locales...) pour une meilleure application des droits politiques des femmes et leur implication dans le processus de prise de décision.



Le Système des Nations Unies attache une importance cruciale à la réalisation de ce projet, celui-ci constituant une contribution à la réalisation du 3^{ème} Objectif du Millénaire pour le Développement « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes », facteur clé d'un développement humain durable

Commémoration de la journée internationale des mines : le 04 avril 2006

Le gouvernement Mauritanien a célébré la journée Internationale des mines le 04 avril 2006. La journée a été marquée par la sensibilisation sur le danger des mines et la solidarité avec les victimes dans les deux régions les plus touchées de la Mauritanie, Dakhlet Nouadhibou et Tris Zemour. Les activités ont été coordonnées par le Bureau National de Déminage Humanitaire, avec l'appui du PNUD et de l'UNICEF.

Nouadhibou a été choisi comme endroit pour commémorer officiellement les activités, et où des activités de déminage sont actuellement conduites. La délégation est composée du secrétaire général du ministère de la défense nationale, du Représentant de l'UNICEF, du président de la Commission Nationale responsable de la Convention d'Ottawa, du Wali, du Hakim, du maire, du directeur des génies militaires et du directeur du Bureau National de Déminage Humanitaire (BNDH). Ouvrant la cérémonie, le Dr Souleymane Diallo, représentant de l'UNICEF, a souligné l'importance de cette journée internationale pour tous les pays affectés par les mines où les mines terrestres continuent à tuer et blesser les civils innocents. Dr Diallo a confirmé l'engagement de l'ONU dans sa politique de destruction des mines terrestres.



Le Secrétaire général de MND, le Colonel Dia Abdarahmane el Hadj, a officiellement déclaré ouverte la journée et réitéré l'engagement de la Mauritanie à la Convention d'Ottawa, ratifiée en 2000, notamment l'établissement d'une Commission Nationale et du Bureau National de Déminage Humanitaire et la destruction de 5000 mines terrestres antipersonnelles en décembre 2004. Il a récapitulé les accomplissements réalisés par le Bureau National de Déminage Humanitaire; la formation des O.N.G, l'éducation sur les dangers des mines terrestres, le programmes d'éducation de risque des mines fournis aux écoles et aux nomades, le marquage des zones affectées, les opérations de déminage dans les champs de mines connus et l'établissement d'un réseau local d'O.N.G. pour augmenter l'éducation des risques des mines.

La délégation a visité une exposition par le réseau des O.N.G locales d'éducation des risques des mines de Nouadhibou et de Zourate pour voir leurs activités et s'entretenir avec les victimes des mines. Les scouts ont fourni un kit sur une mine terrestre trouvée par un nomade.

La délégation s'est déplacée aux limites de la ville où deux grands panneaux de mines ont été érigés, pour sensibiliser la population sur les dangers des mines dans la région. La délégation a également visité le terrain pour être témoin de la destruction de 47 mines terrestres récupérées pendant les trois dernières semaines par les génies militaires et financées par HAMAP Démineurs, une O.N.G. française.



Les activités de célébration de la journée à Zouerat étaient moins importantes que celle de Nouadhibou. La cérémonie d'ouverture a été faite par le Hakem, soutenu par le réseau local d'O.N.G. des risques des mines. Les événements ont inclus des activités d'éducation sur les risques des mines. En plus, le système éducatif dans toutes les écoles de Zourate a passé des messages d'éducation sur les risques des mines dans les classes scolaires. Cette activité a été coordonnée par le Directeur régional de l'éducation dans le Tris Zemour.

La télévision nationale mauritanienne a fourni des entrevues avec le BNDH ainsi que le PNUD pour améliorer le niveau de sensibilisation des mines et pour accentuer la signification de l'action des mines en Mauritanie et l'engagement du gouvernement. Une table ronde a été organisé en direct par la télévision nationale mauritanienne avec les experts de l'UNICEF, de BNDH et de HAMAP.

Conférence- débat sur les ressources humaines OMS, organisée au CID des Nations Unies



Dans le cadre du programme annuel de communication sur les actions réalisées par le système des Nations Unies en Mauritanie, le Centre d'Information et de Documentation (CID), en collaboration avec l'OMS, a organisé le 28 Avril 2006 une conférence- débat intitulée « **Ressources humaines dans la santé** ». Cette conférence est la suite de la discussion avec le public, engagée le 7 avril 2006, lors de la célébration en Mauritanie de la journée mondiale de la santé, qui était, également, consacrée aux ressources humaines de la santé, c'est-à-dire aux personnes qui apportent une contribution significative à la promotion, au rétablissement, et au maintien de la santé. La conférence au CID a été présentée par Dr. Gbary A. R., Conseiller en Ressources Humaines pour la Santé du bureau régional de l'OMS en Afrique qui se trouvait en visite à Nouakchott. Le public, composé essentiellement des professionnels de la santé (médecins, sages femmes, infirmiers) et étudiants en médecine, a profité de l'exposé du conférencier pour acquérir des connaissances actualisés sur la situation des ressources humaines dans le monde, en Afrique et en Mauritanie. Les grandes lignes de la conférence ont touché la présentation du plan

stratégique de développement des ressources humaines pour la santé, l'importance des ressources humaines dans le système de la santé et l'ampleur de la crise. Le conférencier a, également, présenté les composantes du développement des ressources humaines (planification, production et management des ressources humaines) et a cité certains défis et contraintes. Le cas de la Mauritanie a été étudié en fonction des besoins spécifiques et de la possibilité d'assistance de l'OMS aux différents partenaires nationaux.

La conférence s'est déroulée en présence du Dr. Bocar Diallo, Ressources Humaines OMS/HQ Genève, également, en visite à Nouakchott, du Pr. Pathé Diallo, représentant de l'OMS en Mauritanie, et de plusieurs responsables nationaux, notamment, le Directeur de l'Ecole Nationale de la Santé Publique.

A la fin de la conférence un débat riche s'est instauré entre l'assistance et les différents responsables qui ont répondu à toutes les questions posées. Nous avons noté, également, la présence des journalistes de la presse nationale qui sont venus pour la couverture de cet événement.



Sommaire



Conférence-débats sur la grippe aviaire

La Direction de l'Elevage du Ministère du Développement rural et de l'Environnement, et l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) ont organisé conjointement avec l'appui du CID (Centre d'Information et de Documentation des Nations Unies) une conférence-débat le vendredi 21 avril. Cette conférence, qui a eu lieu au CID, s'inscrivait dans le cadre d'une campagne de sensibilisation pour informer le public mauritanien sur la maladie de la grippe aviaire qui effraie le monde actuellement. Le public était essentiellement composé de jeunes, pour l'essentiel étudiants, élèves des lycées et collèges ainsi que de représentants d'ONG locales, de vétérinaires et de journalistes. Le directeur de l'élevage et son adjoint les docteurs Fall Mouctar et Lemrabott ont fait des présentations sur le phénomène de la grippe aviaire, ses origines, ses manifestations et les stratégies adoptées par le gouvernement mauritanien avec l'appui de ses partenaires comme la FAO pour faire face à la possibilité de grippe aviaire. Les conférenciers ont également examiné les stratégies qui ont été arrêtées pour faire face à cette maladie dont la Mauritanie est actuellement indemne.



Toutefois les autorités et les partenaires sont vigilants et veillent à la surveillance du territoire pour prévenir tout risque qui pourrait venir du fait de la migration d'oiseaux vers notre pays. De son côté M. Ahmeda Ould Mohamed Ahmed, assistant au représentant de la FAO, a présenté à l'auditoire un tableau détaillé de l'action menée par la FAO en Mauritanie, dans la sous région ainsi que dans le monde pour combattre ce phénomène et amoindrir ses conséquences sur les producteurs en particulier et sur les pays en général. Un débat riche s'est instauré entre l'assistance et les différents conférenciers qui ont répondu à toutes les questions posées.

Lancement du programme EMPRESS en région occidentale

Une mission du secrétariat de la commission CLCPRO et de la coordination d'EMPRESS de la FAO est arrivée à Nouakchott pour un séjour du 2 au 7 mai en vue de procéder au lancement effectif du programme EMPRESS en région occidentale. Cette mission comprend M. Thami Ben Halima, secrétaire exécutif de la CLCPRO/EMPRESS-RO et M. Christian Pantenius, fonctionnaire principal au bureau régional de la FAO/Dakar. Durant son séjour la mission se propose de débattre des points suivants avec les autorités mauritaniennes:

- L'état d'avancement du programme EMPRESS, notamment le schéma de planification de la phase 1(2006-2009) et le plan d'opération de l'année 2006 ainsi que leurs budgets récemment adoptés par la 4 ème réunion des chargés de liaisons et la 1ere réunion du comité de pilotage du programme EMPRESS-RO tenues à Alger en fin février-début mars 2006 ;
- Les rapports du programme au pays et les obligations de l'état relatives à ce programme telles qu'elles figurent dans l'accord de la CLCPRO ;
- L'accord EMPRESS-FAO et les projets contribuant au programme en particulier celui de la Banque Africaine de Développement ;
- L'approche adéquate pour assurer la durabilité de la lutte préventive contre le criquet pèlerin.

La mission aura également des entretiens avec le ministre du développement rural et de l'environnement et de hauts responsables des ministères des affaires économiques et du développement et des finances ainsi que les responsables du centre de lutte anti-acridienne

Sommaire



WALK THE WORLD « ENSEMBLE CONTRE LA FAIM »



La Marche Mondiale Contre la Faim



Ensemble Contre la Faim est une manifestation organisée chaque année dans le monde entier pour susciter une plus grande prise de conscience de la faim des enfants et mobiliser des fonds pour les Programmes d'Alimentation Scolaire.

En effet malgré les ressources alimentaires suffisantes pour nourrir toute la population du globe, on constate que 300 millions d'enfants souffrent de faim chronique et 6 millions d'enfants meurent chaque année de faim à travers le monde.

Pour atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement qui consiste à réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes qui ont faim, **Ensemble Contre la Faim** entend devenir la plus vaste manifestation publique destinée à faire reculer le fléau de la faim des enfants.

Cette marche a été initiée en 2003 par **TNT**, partenaire du Programme alimentaire mondial. Cette manifestation qui vite connu un grand succès a vu en 2005 la participation de 201 000 personnes dans 266 villes au sein de 91 pays et a permis la mobilisation d'importantes contributions qui permis de nourrir 70 000 élèves pendant une année.

Cette année, à l'instar de la communauté internationale, le PAM Mauritanie et ses partenaires entendent s'associer à cette manifestation de haute importance pour la solidarité avec les enfants pauvres. Les fonds collectés serviront à appuyer le programme des cantines scolaires dans les zones les plus vulnérables de la Mauritanie.

Cette marche contre la faim des enfants aura lieu le 21 mai 2006 à Nouakchott avec comme point de départ le Stade Olympique.

Nous comptons sur la participation des partenaires tels que :

- les organisations non gouvernementales et autres institutions des Nations Unies
- les organisations d'étudiants, de jeunes et de femmes
- les organisations religieuses
- des entreprises
- tous les particuliers intéressés par la cause des enfants

POUR COMBATTRE LA FAIM JOIGNEZ VOUS A LA MARCHÉ LE DIMANCHE 21 MAI 2006 AU STADE OLYMPIQUE A NOUAKCHOTT

Pour en savoir plus visitez le site web : www.fighthunger.org

Démarrage des activités du projet IPRS 2006

Le programme IPRS du PAM va commencer ses activités pour le compte de l'année 2006 dans le début du mois de mai. Les ciblage et identifications des bénéficiaires ont eu lieu en février et mars 2006. La reprise des distributions coïncide avec le début de la période de soudure et l'objectif visé est d'aider les populations à subir le moins possible les problèmes de disponibilités alimentaires.

Ce programme qui en est à sa deuxième année comporte deux volets :

- **Volet Secours**

Le volet secours de l'IPSR vise à lutter contre les pénuries de denrées alimentaires pendant la période de soudure. Pour cela des stocks de céréales – Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité (SAVS) - sont mises à la disposition des villageois pour une vente à prix réduits aux plus vulnérables d'entre eux.

Les distributions gratuites (DGR) constituent le dernier recours en cas de détérioration des conditions de vie des populations et des réponses ciblées sont apportées après des évaluations rapides au cas par cas.

- **Le volet redressement**

Le volet redressement vise le renforcement des capacités des populations vulnérables à résister aux chocs par la création et la réhabilitation, dans les cadre des Vivres Contre Travail (VCT) et Vivres Pour Formation (VPF), des actifs de productions (digues, diguettes, jardins maraîchers, pistes d'accès, puits périmètres irrigués, gestion des SAVS, des ouvrages créés ou réhabilités leurs entretiens, l'hygiène, la santé maternelle, la nutrition, les techniques culturelles, le VIH-SIDA et d'autres thèmes porteurs de développement au niveau local.



Démarrage des distributions pour 2006

Pour 2006, le programme a été étendu aux Wilayas du Trarza, Guidimaka et Hodh Chargui et l'accent sera mis sur les groupes vulnérables par la mise en place d'une **composante « Nutrition »** avec la création de CACs d'urgence pour les enfants et les femmes enceintes et allaitantes en partenariat avec l'UNICEF et le CSA

La quantité de vivres prévue pour le programme 2006 est de **28 000 tonnes**

Les distributions vont commencer début mai par le volet « Vivres Contre Travail » (VCT)

Sommaire



Renforcement des capacités des journalistes Mauritanien par l'UNESCO et le PNUD : Atelier de formation du 2 au 4 mai 2006 à Nouakchott, Mauritanie

Sur la base du projet « Maison de la presse » et conformément au programme triennal d'activités, une formation pointue est consacrée aux journalistes mauritaniens. Cette formation se tiendra du 2 au 4 mai 2006 à Nouakchott en Mauritanie, en marge de Journée mondiale de liberté de la presse (3 mai).

Les modules de formations sont :

- ▶ L'Éthique et déontologie aux locaux de la National Democratic Institute
- ▶ Les TIC et journalisme aux locaux de la Commission Nationale mauritanienne pour l'UNESCO
- ▶ Les techniques du secrétariat de rédaction aux locaux de l'AMI Chaque module visera un différent segment des professionnels du media à savoir les éditeurs en chef, les journalistes et les techniciens de la presse. Il est également envisagé de tenir la formation à trois lieux différents selon l'infrastructure requit pour la formation.

La singularité du champ médiatique mauritanien en tant que réalité à la fois subsaharienne et maghrébine provient à la genèse d'un projet Maison de la presse. La maison de la presse en Mauritanie sera un espace de rencontres, d'échanges et d'animation entre les professionnels de la communication des différents médias en Mauritanie. Il aura comme objectif principal :

- ▶ de jouer un rôle fédérateur entre professionnels de presse et de servir d'interface pour les différents interlocuteurs des médias ;
- ▶ de promouvoir une culture d'éthique et de déontologie professionnelles des professionnels de la presse ;

- ▶ de renforcer les capacités du secteur des médias en produisant des recherches (études sur le marché des médias et de l'audience), ainsi en donnant accès à la formation et l'équipement nécessaire.
- ▶ De contribuer à la mobilisation des ressources en vue d'assurer son autonomie financière.

Sommaire



Développement des Ressources humaines pour la santé Validation du plan stratégique

Le plan stratégique de la Mauritanie pour le développement des ressources humaines pour la santé a été validé, à l'issue d'un atelier qui s'est déroulé les 26 et 27 avril 2006, au Centre international des conférences de Nouakchott .

L'objectif de ce plan est la mise en adéquation d'une politique et d'un système de gestion des ressources humaines avec les besoins , les programmes sectoriels et le développement des infrastructures sanitaires du pays. Il vise, en particulier, la formation, en qualité et en quantité, des agents et employés impliqué dans les actions de santé ; le renforcement des capacités des établissements de formation, le suivi et l'évaluation des carrières de toutes les catégories professionnelles, dans le respect du principe d'équité.

La séance d'ouverture, présidée par le ministre de la Santé et des Affaires sociales, a été marquée par la présence des ministres de l'Intérieur et des Télécommunications, des Affaires économiques et du Développement, de la Fonction publique et de l'Emploi, ainsi que par la participation des représentants de l'OMS et de l'UNICEF en Mauritanie.

Après une allocution introductive du professeur. Pathé Diallo, représentant de l'OMS, et le discours d'ouverture prononcé par le ministre de la Santé et des Affaires sociales, des exposés suivis de débats intenses et fructueux, ont restitué le contexte et les étapes de l'élaboration du plan stratégique. Les participants se sont ensuite répartis en groupes de travail dont la restitution des conclusions, au cours de la séance plénière du jeudi 27 avril, a abouti à la validation du plan stratégique de développement des ressources humaines pour la santé, avant la clôture officielle de l'atelier.

Les processus d'élaboration et de finalisation du plan stratégique ont bénéficié de l'appui actif et constant de l'OMS, dont deux experts ont spécialement séjourné en Mauritanie à l'occasion de la rencontre. Il s'agit du Dr. Akpa Raphaël Gbary, responsable des Ressources humaines au bureau régional AFRO, et du Dr. Bocar Diallo, en charge des RH à Genève, qui ont activement participé à la réussite de l'atelier.

Sommaire



Atelier de validation de la politique de la famille

Un Atelier de validation de la politique de la famille s'est tenu à Nouakchott Les 19 et 20 avril 2006. organisé par le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Population. l'Atelier a permis aux secteurs nationaux concernés d'enrichir le document et de veiller à ce que toutes leurs préoccupations dans le domaine de la promotion de la famille soient prises en compte..



Une fois validées la politique de la famille servira de base aux stratégies et plans de travail visant à réaliser de grandes avancées dans le domaine de la promotion des droits de la famille, de la femme et de l'enfant à travers un cadre de référence adapté aux réalités de la société mauritanienne.

A cette occasion le Représentant de l'UNFPA a exhorté les participants à jouer pleinement leur rôle dans la réussite des stratégies et politiques visant l'harmonie social, l'égalité des chances et des droits entre les différentes composantes de la société ainsi que la promotion de la famille.



Tout en souhaitant plein succès aux travaux du séminaire le Représentant de l'UNFPA a félicité le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine pour les réalisations accomplies en matière de promotion et de protection des droits de la femme et de l'enfant et l'a assuré de tout le soutien du Fonds des Nations Unies pour la Population en vue de la réalisation de ces objectifs en la matière.

La cérémonie a été rehaussé par la présence d'éminentes personnalités du Gouvernement et de la société civile

Atelier International de formation sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de la famille

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la réunion sur la famille arabe tenue en Jordanie le 12 septembre 2005 une session de formation au profit des responsables des pays arabes chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques nationales de la famille a été organisé, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Population , par le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine du 30 avril au 04 mai 2006 à Nouakchott



A cette occasion la Secrétaire d'Etat à la Condition Féminine et le Représentant du Fonds des Nations Unies pour la Population se sont félicités du choix de la Mauritanie pour abriter l'Atelier. En effet, ont – ils souligné, la Mauritanie est l'un des pays pionniers dans ce domaine car s'étant très tôt engagé, avec l'appui de l'UNFPA, dans la mise en œuvre de politiques et programmes qui visent à améliorer les conditions de vie des populations à travers des programmes axés sur la promotion féminine, la santé de la reproduction, la promotion de l'équité entre les deux sexes, l'éducation des filles, la promotion de l'éducation en matière de population, la promotion des jeunes et la prévention du VIH/sida, le plaidoyer et la sensibilisation sur les questions de population et développement. L'expérience ainsi capitalisée par la Mauritanie sera partagé avec les participants à l'atelier et enrichie par leurs apports au profit du bien être et de l'épanouissement de la famille arabe et africaine.



La cérémonie d'ouverture de l'Atelier a été rehaussé par la présence du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales, du Ministre de l'enseignement primaire et secondaire, des représentants de la société civile et de plusieurs autres hautes personnalités.

Atelier de formation en technologie contraceptive et Santé de la Reproduction



Dans le cadre de la coopération sud - sud avec la Tunisie dans le domaine de l'amélioration des services de santé de la reproduction en Mauritanie et avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) un atelier de formation en matière de Santé de la Reproduction (SR) au profit des médecins et sages femmes a démarré ses travaux le 05-04-06 à Nouakchott.

A cette occasion le Représentant de l'UNFPA a constaté qu'en matière de réduction de la mortalité maternelle et malgré les efforts fournis par le gouvernement et ses partenaires, les indicateurs restent alarmants : mortalité maternelle à 747 pour 100 000 naissances vivantes, une prévalence contraceptive moderne de 5%, un taux de consultation prénatale de 65%, un taux d'accouchement assisté de 57%. Cette situation risque de compromettre l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, à l'horizon 2015. Cette situation ne peut connaître une amélioration que si l'on dispose d'une part des équipements techniques adéquats et d'autre part d'une masse critique de prestataires qualifiés, dévoués capables d'aller au secours des populations les plus vulnérables, en particulier dans les zones rurales. Le Représentant de l'UNFPA a donné l'assurance que son institution continuera à apporter son appui technique et financier au Gouvernement pour l'atteinte de cet objectif.

Cette session de formation est la première d'une série de quatre programmée pour l'année 2006 dans les domaines de la SR suivants :

- les prestations en technologie contraceptive et la santé de la reproduction,
- la Gestion des programmes IEC,
- les nouvelles approches d'information et d'écoute des jeunes en matière de SR
- les barrières culturelles et juridiques en SR.

La présente session de formation est animée par deux experts du Centre international de formation et de recherche de l'Office national de la famille de la population (CIFR/ONFP) de Tunis, assistés d'un groupe d'experts mauritaniens.

Elle porte sur les prestations en technologie contraceptive et la SR .

Au cours de cette formation les participantes et participants auront à se familiariser avec les techniques de la contraception à travers des cours constitués de parties théoriques et de séances pratiques. La formation abordera également d'autres sujets en rapport direct avec la contraception comme :

- la communication en santé de la reproduction
- le counselling par la méthode « BERGER »
- la prévention de l'infection
- les accidents exposant au sang et autres liquides biologiques
- la prise en charge des échecs en contraception
- la maternité sans risque et les soins obstétricaux et néonataux d'urgence
- les infections du tractus reproductif et les infections sexuellement transmissibles
- le couple infertile
- etc.

Sommaire



Mise en place du Comité de Pilotage de la Réforme de la Justice Juvénile

La cérémonie d'installation du Comité de Pilotage de la Réforme de la Justice Juvénile en Mauritanie a eu lieu le 2 Mai 2006 sous les auspices du Ministère de la Justice, en présence du Représentant de l'UNICEF Dr Souleymane Diallo et des membres dudit Comité.

Un échange d'allocution entre Monsieur le Ministre et Monsieur le Représentant a été l'occasion de saluer cette initiative et d'évaluer le chemin parcouru dans l'application de la Convention des Droits de l'Enfant qui consacre dans ces Articles 37 et 40 une grande part à une justice spéciale pour les enfants qui se trouvent en conflit avec la loi. Ils sont considérés non pas comme des coupables à punir sévèrement par une loi prévue pour les adultes, mais surtout comme des victimes à protéger et à rééduquer pour leur permettre de se réinsérer dans la société.

C'est pour mettre en place cette justice spéciale que la Mauritanie a entrepris depuis quelques années une véritable réforme de la justice juvénile pour l'adapter aux normes internationales prévues par la CDE.

Cette réforme a connu des avancées significatives, ces deux dernières années qui sont marquées par une analyse de la réforme de la justice juvénile en Mauritanie faite par une spécialiste, la juge Internationale Renate Winter qui a recommandé la formation des responsables concernés par la Justice juvénile en collaboration avec l'IDE de SION.

C'est au cours de cette formation que la délégation mauritanienne a fait des recommandations pertinentes dont la mise en place de ce comité de pilotage en vue d'assurer une meilleure coordination et un suivi de la réforme de justice juvénile.

En 2005, cette réforme a connu une accélération visant la mise en œuvre de toutes les recommandations émises à SION. C'est ainsi que le projet de construction d'un centre de rééducation de type semi-ouvert à Nouakchott a connu un début d'exécution avec l'octroi d'un terrain et l'adoption de plans architecturaux répondant aux normes internationales.

Avec l'adoption de l'ordonnance portant Protection Pénale de l'Enfant et celle d'un arrêté portant création d'une police des mineurs, les bases juridiques de cette réforme de la justice sont maintenant disponibles. Il appartient à présent au Comité de pilotage de la réforme de faire des recommandations pertinentes pour leur mise en œuvre.

Ce comité est composé de tous les acteurs impliqués ou concernés par la justice des mineurs. C'est un choix judicieux pour amener les magistrats, les policiers, les travailleurs sociaux et les ONG à mieux collaborer en vue d'assurer de meilleures chances de rééducation et de réinsertion des enfants en conflit avec la loi.

Sommaire

Publié par le Groupe des Chargés de Communications du Système des Nations Unies en Mauritanie.

Site www.un.mr

Contact - Copyright Nations Unies 2005